

DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE



# AIDES FINANCIÈRES

LISTE DES FONDS DISPONIBLES

## FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI)

- ▶ Destiné aux entreprises de tous les secteurs d'activité, dont les objets s'inscrivent dans les orientations de la politique d'investissement de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Appalaches (à l'exception de certaines activités).
- ▶ Aide financière sous forme de prêt allant jusqu'à 150 000 \$ sur une période de 12 mois et d'un maximum de 300 000 \$ par entreprise.
- ▶ Maximum de 50 % des dépenses admissibles pour les entreprises à but lucratif et 80 % pour les entreprises d'économie sociale.
- ▶ Projets admissibles FLI-FLS :
  - Démarrage d'entreprise ;
  - Amélioration de la productivité, la transformation numérique et l'implantation de pratiques organisationnelles durables ;
  - Croissance et l'expansion d'entreprises ;
  - Relève entrepreneuriale.
- ▶ Dépenses admissibles FLI :
  - Besoin en fonds de roulement allant jusqu'à 24 mois pour certains projets ;
  - Capital directement relié au projet ;
  - Honoraires professionnels préalables ou reliés au projet ;
  - Dépenses d'acquisition d'entreprises.
- ▶ Moratoire et taux d'intérêt selon le type de projet et le niveau de risque.

## FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ (FLS) DES APPALACHES

- ▶ Aide financière sous forme de prêt allant jusqu'à 25 000 \$.
- ▶ Projets admissibles FLS (en plus de ceux admissibles au FLI) :
  - Acquisition d'entreprise ;
  - Financement temporaire ;
  - Redressement.
- ▶ Dépenses admissibles FLS :
  - Si le projet ne comprend aucune dépense admissible au FLI, le FLS pourrait effectuer le financement seul.

Les « Fonds locaux » FLI et FLS interviennent principalement au niveau d'apport de fonds dans les entreprises. Les financements ont généralement pour but de doter ou d'assurer l'entreprise du fonds de roulement nécessaire à la réussite d'un projet.

L'aide financière de ces deux Fonds est donc un levier essentiel au financement permettant d'obtenir d'autres sources comme un prêt conventionnel d'une institution financière, une subvention, une mise de fonds ou autre capital d'appoint.

**Voir la politique d'investissement sur le site Web pour tous les détails ou contacter la SDE.**

## MESURE SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME (STA)

- ▶ Vise à aider les personnes à créer et développer leur entreprise, devenir des travailleurs autonomes ou prendre la relève d'une entreprise.
- ▶ Le soutien financier, est équivalent à 35 h/semaine au salaire minimum.
- ▶ Durée indéterminée (maximum 40 semaines).

Avec l'accompagnement du commissaire au développement économique de la SDE région Thetford, le dépôt des demandes de financement dans les fonds des autres organismes se voit facilité. Il nous fera plaisir de vous informer à ce sujet.

## FONDS DE CAPITAL DE RISQUE

- ▶ Capital expansion Région Thetford (CERT) est un organisme du milieu des affaires offrant un fonds d'investissement. Il consiste à financer des entreprises à fort potentiel de croissance. Ce financement peut se réaliser par des prêts, par des débetures ou par des prises de participation à leur capital.
- ▶ Sa mission, favoriser et stimuler le développement économique de la MRC des Appalaches par l'investissement dans des entreprises en démarrage, en croissance, en transfert ou en relève.
- ▶ Le financement, via ce fonds, doit être complémentaire aux autres fonds d'investissement offerts sur le territoire. Montant maximum par projet d'entreprise : 250 000 \$.  
Les investissements réalisés par CERT seront considérés comme une contribution privée.

---

81, rue Notre-Dame Ouest, bureau 206 (Édifice E2RT), Thetford Mines (Québec) G6G 1J4  
Téléphone (cellulaire) : **819 571-6866** / Courriel : **dg.cert@regionthetford.com**  
Site Internet : **fondscert.com**

---



**SADC**

Société  
d'aide au développement  
de la collectivité  
**DE L'AMIANTE**

## STRATÉGIE JEUNESSE

- ▶ Financement consenti sous forme de prêt personnel permettant au promoteur âgé de 18 à 39 ans (inclusivement) d'injecter les fonds dans son entreprise afin d'encourager l'acquisition, le démarrage, l'expansion ou la modernisation d'une entreprise par un ou des jeunes.
- ▶ Prêt de 5 000 \$ à 25 000 \$ par promoteur (maximum de deux promoteurs par entreprise), propriétaire majoritaire de l'entreprise.

## FEMMES ENTREPRENEURES

- ▶ Financement consenti sous forme de prêt personnel, permet à la promotrice d'injecter des fonds dans son entreprise afin d'encourager l'acquisition, le démarrage, l'expansion ou la modernisation d'une entreprise.
- ▶ Prêt de 5 000 \$ à 25 000 \$ par promotrice (maximum deux promotrices par entreprise), propriétaire majoritaire de l'entreprise.

## INVESTISSEMENT RÉGULIER

- ▶ Capital complémentaire à celui d'autres institutions de financement sous forme de prêt ou de marge de crédit remboursable.
- ▶ L'aide accordée peut varier de 5 000 \$ à 150 000 \$ par entreprise.
- ▶ Une mise de fonds minimale de 20 % du projet est demandée.

**Avec l'accompagnement du conseiller aux entreprises de la SADC, le dépôt des demandes de financement dans les fonds ci-dessous peut être facilité.**

- ▶ MicroEntreprendre Chaudière-Appalaches.
- ▶ Futurpreneur Canada.
- ▶ Créavenir.



## MicroEntreprenre CHAUDIÈRE-APPALACHES

Il s'agit d'une approche globale visant à permettre aux personnes exclues des milieux de financement traditionnels, ou y ayant un accès limité, d'accéder à des prêts pour le démarrage ou le développement de leur entreprise. Par un accompagnement de proximité, de la formation, du soutien technique et un financement flexible, le microcrédit favorise ainsi le développement économique et l'inclusion sociale et financière.

### FINANCEMENT

- ▶ L'accès au microcrédit se réalise par l'entremise de prêts qui varient entre 500 \$ et 20 000 \$. Les modalités de remboursement sont souples et accessibles et le taux d'intérêt est avantageux. Les prêts octroyés sont individuels, faits à la personne.
- ▶ Le prêt est combiné à un accompagnement de proximité pour toute sa durée.
- ▶ En adoptant une approche humaine plus que financière, le microcrédit s'adresse d'abord aux entrepreneurs et non aux entreprises.

Micro-crédit Chaudière-Appalaches

Téléphone : **418 903-3824** / Courriel : [info@microcreditca.org](mailto:info@microcreditca.org) / Site Internet : [microcreditca.org](http://microcreditca.org)



La Ruche est un leader en financement participatif (sociofinancement) et une organisation 100 % québécoise. Elle aide les entrepreneurs et les organisations d'ici à financer un projet ou une idée en leur offrant de l'accompagnement professionnel, un maillage régional et l'accès à du financement additionnel.

### UN ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Avec nous, vous êtes épaulé par des humains à chaque étape de votre campagne.

### L'ACCÈS À DU FINANCEMENT ADDITIONNEL

Le financement additionnel peut prendre la forme de prêt, bourse ou subvention.

La Ruche Chaudière-Appalaches

Courriel : [jonathan.dussault@laruchequebec.com](mailto:jonathan.dussault@laruchequebec.com)

Service à la clientèle : **418 286-0373** / Site Internet : [laruchequebec.com](http://laruchequebec.com)

**81, rue Notre-Dame Ouest, 2<sup>e</sup> étage (Édifice E2RT),  
Thetford Mines (Québec) G6G 1J4**

Téléphone : **418 338-2188**

Courriel : [info@regionthetford.com](mailto:info@regionthetford.com)

Site Internet : [regionthetford.com](http://regionthetford.com)

